

BREUSCH'
wickersheim



Le village en action

Bulletin municipal - Janvier 2019

Sommaire

1	Le mot du maire
2	Conseil Municipal et Nouvelles de la Mairie
3	Infos Eurométropole
4	État civil
5	Affaires scolaires et enfance
6	Urbanisme et Bâtiments
7	Voirie, Espaces verts et Environnement
9	Projets et travaux réalisés
10	Vie associative
19	Évènements
22	Renseignements et autres informations
24	Retour sur 2018

Responsable de la publication :

Michel BERNHARDT

Membres de la commission « communication » :

Richard HOFMANN, Doris TERNOY, Jean MEYER,
Daniel SEIFERT, Anne SCHAUB, Denis LEJEUNE,
Jean-Louis NIEDERST, Lucien KRATZ.

Numéro imprimé à 650 exemplaires

Vente et reproduction interdite

**Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement et sans chlore**

Conception et impression :

Imprimerie Sostralis - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : janvier 2019



ESSAYER avant d'INSTAURER

L'ambiance dans la petite Mairie de Breuschwickersheim est en général au beau fixe, mais ne jubilons pas trop vite, l'humain, (dans toute sa diversité)

est très présent à cet endroit de la Commune. Les critiques comme les encouragements passent sur nos bureaux, nos réponses étant discutées par la municipalité, les commissions concernées et les services de l'Eurométropole.

Au village, nous vivons toujours avec les lois (non écrites) de la campagne et tout ce qui se passe en faits divers chez nos voisins ne nous laisse jamais indifférents. Ainsi la mort accidentelle d'une jeune mère de famille, happée par une voiture, sur un passage piéton est de ces nouvelles qui vous foudroient. Et bien sûr les questions fusent : le passage était-il assez visible la nuit ? Le panneau annonciateur est-il règlementaire, etc...

Chers amis, face aux dangers de la route, nous n'aurons pas de garantie écrite, ni de parcours sécurisé à 100%, contre les risques que nous rencontrons au quotidien et qui ont pour noms : accidents domestiques, surmenage professionnel, AVC et autres peuvent nous jouer un mauvais tour. Pour échapper aux dangers de cette vie moderne, le conseil d'un humoriste était de rester au lit : tout le reste étant trop dangereux.

Depuis la rentrée 2018, la commission voirie s'est réunie à de multiples reprises pour parvenir à un accord avec les techniciens de l'Eurométropole. En prévision d'une circulation sans cesse croissante sur les artères principales, la Commune réalisera les travaux nécessaires à divers aménagements. Nous attendons la réponse de la Préfecture pour faire passer la circulation à 40 km/h dans le village.

Afin d'en mesurer les effets, des écluses en poteaux plastiques sont prévues aux entrées : Ouest du village entrée Ernolsheim/Kolbsheim, Osthoffen et entrée sud vers Hangenbieten.

Si les résultats correspondent à nos attentes, ces aménagements temporaires seront pérennisés.

- Aménagement du carrefour rue d'Ittenheim, rue des Vergers et rue d'Osthoffen.

- Il est également prévu un feu récompense à l'intersection Rue Principale – Rue d'Ittenheim.

De plus, nous envisageons le prêt par l'Eurométropole d'un radar pédagogique pour une durée déterminée.

Je me permets de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2019

N'oublions jamais qu'un déjeuner en paix est la promesse d'une belle journée.

Votre Maire

Michel Bernhardt



Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2018

1. Rectificatif concernant la délibération n° 18/2018 (délibération n° 22/2018)
2. Validation des rapports d'activité 2017 du SIVU Les Châteaux (multi-accueil et périscolaire) (délibération n° 23/2018)
3. Périscolaire/cantine pour la rentrée 2018-2019 (délibération n° 24/2018)
4. Participation financière de la Commune à l'activité sportive « tennis » à l'école élémentaire pour l'année scolaire 2018-2019 (délibération n° 25/2018)
5. Constitution du groupe de travail pour le devenir du bâtiment de l'Ancienne École

Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2018

1. Décision définitive concernant ARCOS (suite aux réunions du 27 juillet et 3 septembre 2018) (délibération n° 26/2018)
2. Programme de voirie 2019 (délibération n° 27/2018)
3. Avis concernant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) (délibération n° 28/2018)
4. Avis concernant le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) (délibération n° 29/2018)
5. Décision modificative n° 1 (délibération n° 30/2018)
6. Demande de subvention de l'école maternelle (délibération n° 31/2018)
7. Création de poste (délibération n° 32/2018)

Les comptes-rendu détaillés peuvent être consultés dans les panneaux d'affichage de la Commune dans les jours suivants la tenue du Conseil, au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la Commune :

www.breuschwickersheim.fr

Pour plus de renseignements au sujet des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Une nouvelle dans l'équipe

Muriel KUHN a rejoint l'équipe communale depuis le 13 août 2018.

Elle est en charge de l'entretien de la Salle Polyvalente, de l'annexe de la Mairie Jockel et de l'ancienne école.

Muriel s'occupe également d'accompagner les enfants dans le bus scolaire du RPI.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle collaboration.





Focus photos sur les travaux d'arrêt de bus les Violettes

L'Eurométropole a réalisé les travaux d'aménagement des quais de bus pour les personnes à mobilité réduite pour les arrêts de bus « Mairie » et Violettes.



Rue Principale Arrêt « Mairie »



Rue Principale Arrêt « Mairie » terminé



Passage piétons terminé



Aménagement du passage piétons



Arrêt Mairie terminé



Rue Principale Arrêt « Mairie »

NAISSANCES 2018



15.03.2018 à STRASBOURG Harrison DURR

05.05.2018 à STRASBOURG Clément WERKLE

05.09. 2018 à STRASBOURG Justin RIBEIRO DE SOUSA

08.09.2018 à STRASBOURG Erza FRIEDL

DÉCÈS 2018



05.11.2018 à BREUSCHWICKERSHEIM
Alain, François SEITZ

25.08.2018 à STRASBOURG
Anna, Salomé MONTEZUMA née MEY



Répertoire
Électoral
Unique



Actualisation des Listes Électorales

Un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A partir du 1^{er} janvier 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, aurez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

A cet effet, la Mairie tiendra une permanence exceptionnelle le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h.

Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

**Pour toutes informations complémentaires,
cliquez sur la page de l'Insee.fr**



Écoles et périscolaire : des effectifs en hausse

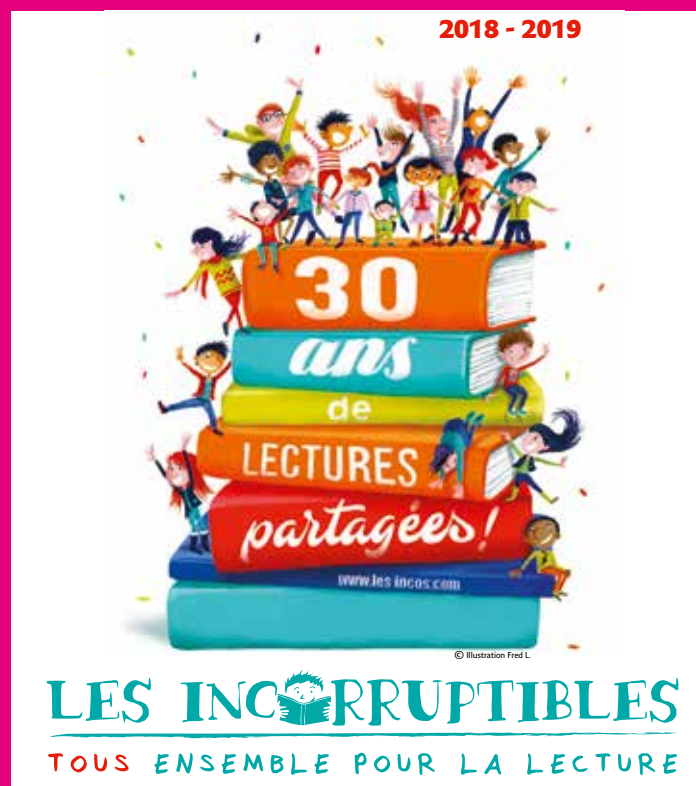
Avec la construction du lotissement des Tournesols et le renouvellement de la population du lotissement des Violettes bâti à la fin des années 60, notre commune compte de plus en plus d'enfants. C'est une bonne nouvelle, qui prouve le dynamisme et l'attractivité de notre village et nous met à l'abri d'une fermeture de classe. Cette année, la maternelle accueille 49 enfants, l'école élémentaire, regroupée avec Kolbsheim en RPI, a 70 enfants à Breuschwickersheim et 46 à Kolbsheim.

La capacité de l'accueil périscolaire doit évoluer en parallèle pour satisfaire les besoins des familles. Le nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, située à Kolsbheim, a explosé, passant de 45 l'année scolaire dernière, à 80 cette année, certains midis. Les enfants sont également plus nombreux le soir, 26 l'année précédente, 62 certains soirs cette année. Comme le périscolaire est agréé pour 48 enfants, pour accueillir ces 80 enfants, il a fallu renoncer temporairement à l'agrément et aux subventions de la Caisse d'Allocations Familiales qui y sont attachées. L'aide de la CAF représente moins de 7% des dépenses, l'impact budgétaire est faible au regard du service rendu aux familles. En 2017, le coût du périscolaire a en effet représenté environ 160 000 euros pour 45 enfants le midi et 26 enfants le soir, supporté pour moitié par les parents. Ce sont les communes qui financent le reste, ainsi que l'aide de la CAF.

L'installation de nouvelles familles, souvent avec jeunes enfants, va sans doute se poursuivre dans les années à venir. La commune va devoir construire un périscolaire à Breuschwickersheim pour répondre à ce besoin car celui de Kolbsheim ne sera plus suffisant. La commune a entamé une réflexion dans ce sens.

Nombre d'enfants scolarisés en 2018-19

	A Breuschwickersheim	A Kolbsheim
Maternelle	49	32
CP	28	
CE1		21
CE2	20	
CM1	22	
CM2		25
TOTAL	119	78



Les incorruptibles 2018-2019 sont revenus pour les enfants grande section de la classe de Mme Trautmann. Les élèves vont découvrir tous les mardis après-midi avec Mme Thomassin, la sélection «incorruptibles» de cinq livres et au printemps voter pour leur livre préféré.



Les demandes d'autorisation d'urbanisme

Déclaration préalable de travaux (DP)

Demande à effectuer pour :
- une construction nouvelle (garage, dépendance...)
- des travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher d'une emprise au sol allant jusqu'à 40 m²
- les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple: installation ou changement d'une clôture, remplacement d'une fenêtre ou porte, création d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...),
- les travaux de ravalement de façades
- la construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m
- la construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m
- le changement de destination d'un local (par exemple: transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
- la réalisation d'une division foncière

Les pièces exigées à déposer en Mairie en 2 exemplaires hors périmètre ABF ou 3 exemplaires en périmètre ABF sont :
- pour les DP concernant les maisons individuelles : le CERFA n° 13703*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal)
Ou pour les DP concernant une division foncière le CERFA n° 13702*05 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal)
Ou pour les autres DP le CERFA n° 13404*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal)
- auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr)

Le délai d'instruction est :
- de 1 mois pour les projets situés hors périmètre ABF
- de 2 mois pour les projets situés en périmètre ABF

La décision de non opposition à la déclaration préalable est valable pendant 3 ans à compter de la notification de l'accord (avec possibilité de prorogation de 2 x 1 an).

Permis de construire (PC)

Demande à effectuer pour :
- les travaux créant une nouvelle construction ou des travaux sur une construction existante qui :
* ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²
* ou ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m².

Les pièces exigées à déposer en Mairie en 4 exemplaires hors périmètre ABF ou 5 exemplaires en périmètre ABF sont :
- le CERFA n° 13406*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal)
- auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr)

Le délai d'instruction est :
- pour une maison individuelle et ses annexes de 2 mois hors périmètre ABF et 4 mois en périmètre ABF
- pour les autres constructions de 3 mois hors périmètre ABF et 6 mois en périmètre ABF

Le permis délivré est valable pendant 3 ans à compter de sa notification (avec possibilité de prorogation sur demande écrite du pétitionnaire de 2 x 1 an)

Autres demandes

Permis de démolir :
Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction.

Cerfa n° 13405*05 et pièces justificatives à déposer en Mairie pour une demande de démolition d'une construction sans réalisation d'une autre construction

Si la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, les formulaires de demande de permis de construire ou d'aménager permettent également de demander l'autorisation de démolir.

Toutes les informations se trouvent sur :
www.service-public.fr

Permis d'aménager
Un permis d'aménager est notamment exigé pour :
- la réalisation d'opération d'affouillement (creusement) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares (soit 20 000 m²),
- la réalisation d'opérations de lotissement non soumises à déclaration préalable.

Toutes les informations se trouvent sur :
www.service-public.fr

Certificat d'urbanisme (CU) :
Le CU est le document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable.
Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : CU d'information et CU opérationnel.
Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation du projet.

Toutes les informations se trouvent sur :
www.service-public.fr

Diverses informations

Chantier :
→ La personne bénéficiant d'une autorisation d'urbanisme se doit de l'afficher sur le terrain concerné.

→ Dès le démarrage des travaux, le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n° 13407*02 téléchargeable sous www.service-public.fr)

→ A la fin des travaux (dans un délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser), le formulaire de déclaration d'achèvement et de conformité des travaux et l'attestation de prise en compte de la RT2012 doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n° 13408*04 téléchargeable sous www.service-public.fr)

Autorisation de pose d'échafaudage sur le domaine public :

En cas de ravalement de façade, après obtention de l'accord pour la déclaration préalable, si vous posez un échafaudage qui empiète sur le domaine public, vous devez déposer en Mairie au moins 15 jours avant la date de pose de l'échafaudage une demande d'arrêt autorisé sur la pose d'échafaudage sur le domaine public.

Pour consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Breuschwickersheim, rendez-vous sur le site de la commune : www.breuschwickersheim.fr rubrique LA MAIRIE - URBANISME

Pour toute question concernant l'urbanisme, la constitution et le suivi des dossiers vous pouvez contacter Chloé KOCH au 03.88.96.10.86 ou par mail à chloe.koch@breuschwickersheim.fr

Arrêté municipal permanent portant la vitesse maximale de circulation à 40km/h

Le Maire de la Commune de Breuschwickersheim

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-1 et suivants et L.2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8 et suivants,

Vu l'arrêté du 4 janvier 2010 limitant la vitesse à 30 km/h dans la rue d'Irenheim (RD 622)

Vu l'arrêté du 21 février 2011 limitant la vitesse à 30 km/h dans la rue d'Ostihoffen (RD118)

Vu l'arrêté du 21 février 2011 limitant la vitesse à 30 km/h dans la rue des Vigies

Vu l'arrêté du 12 décembre 2012 limitant la vitesse à 30 km/h dans le lotissement Bellevue, à savoir dans les rues suivantes : rue de Handshuheim, rue Albert Schweitzer, rue de l'École, rue du Général de Gaulle, rue Sturmbeck, rue Stoskopf, rue Victor Hugo et Place Gambetta

Vu l'arrêté du 29 octobre 2018 limitant la vitesse à 30 km/h (zone 30) dans les lotissements Fleurs des Champs, Fleurs des Champs II et Tournesols à savoir dans les rues suivantes : rue des Lilas, rue des Bleuets, rue des Tournesols, rue des Coquelicots, rue des Églantines et rue des Pivoines

Considérant que pour la sécurité des usagers et afin de réduire la vitesse de circulation dans l'ensemble de la Commune, il convient de limiter la vitesse maximale de circulation.

ARRETE n° 32/2018

Article 1 : L'ensemble des rues de la Commune dont la vitesse n'est pas réglementée de manière spécifique voit sa limitation de vitesse réduite à 40km/h en lieu et place des 50km/h applicables jusqu'à présent.
Les rues sur lesquelles la vitesse maximale est limitée à 30km/h restent donc à 30km/h.

Article 2 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation par le service compétent de l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Les contrevenants à ces dispositions seront sanctionnés selon la réglementation en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera classé au registre des arrêtés municipaux, publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et sera transmis pour information et exécution, chacun en ce qui le concerne, à :

- Mmes et M. :
- le Préfet du Bas-Rhin
- le Président de l'Eurométropole de Strasbourg
- le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
- le Commandant du groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
- le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- le Directeur du Service Départemental de l'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- le Directeur de la CTBR
- l'Eurométropole de Strasbourg – Service des voies publiques

A Breuschwickersheim, le 5 novembre 2018

Le Maire,
Michel BERNHARDT



Arrêté municipal permanent limitant la vitesse maximale de circulation à 30km/h et instaurant une « Zone 30 » dans le lotissement Fleurs des Champs, Fleurs des Champs II et le lotissement Les Tournesols

Le Maire de la Commune de Breuschwickersheim

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-1 et suivants et L.2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8 et suivants,

Considérant que pour la sécurité des usagers et afin de réduire la vitesse de circulation, il convient de limiter la vitesse maximale de circulation.

ARRETE n° 30/2018

Article 1 : La vitesse maximale de circulation est fixée à 30 km/h et une «Zone 30 » est instaurée dans toutes les rues du lotissement Fleurs des Champs et Fleurs des Champs II ainsi que dans toutes les rues du lotissement Les Tournesols. Les rues concernées sont donc les suivantes :

- La rue des Violettes
- La rue des Lilas
- La rue des Bleuets
- La rue des Tournesols
- La rue des Coquelicots
- La rue des Églantines
- La rue des Pivoines

Article 2 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation par le service compétent de l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Les contrevenants à ces dispositions seront sanctionnés selon la réglementation en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera classé au registre des arrêtés municipaux, publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et sera transmis pour information et exécution, chacun en ce qui le concerne, à :

- Mmes et M. :
- le Préfet du Bas-Rhin
- le Président de l'Eurométropole de Strasbourg
- le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
- le Commandant du groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
- le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- le Directeur du Service Départemental de l'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- le Directeur de la CTBR
- l'Eurométropole de Strasbourg – Service des voies publiques

A Breuschwickersheim, le 29 octobre 2018

Le Maire,
Michel BERNHARDT





VOUS ÊTES VRAIMENT MAL GARE(e)



Les piétons, vélos, poussettes,
personnes à mobilité réduite et
**GLOBALEMENT TOUS CEUX QUE
VOUS GENEZ NE VOUS DISENT
PAS MERCI !**



Bienvenue aux Nouveaux Arrivants des Tournesols

La Commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux familles qui se sont déjà installées dans le lotissement « Les Tournesols ». N'oubliez pas de venir en Mairie vous déclarer, Chloé et Nathalie se feront un plaisir de vous accueillir.

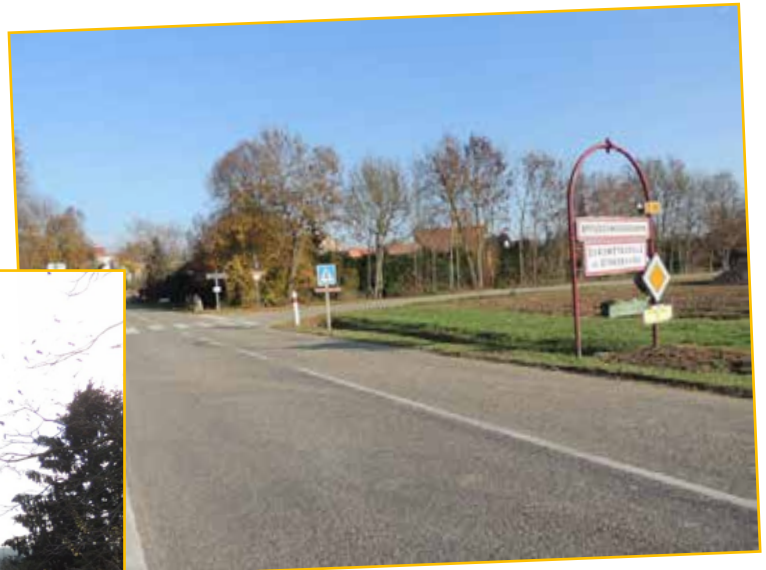




Comme développé par M. le Maire dans son mot, les points suivants feront l'objet d'un aménagement.



Aménagement Ouest
Entrée venant de Osthoffen



Aménagement Ouest
Entrée venant de Ernolsheim sur Bruche / Kolbsheim



Aménagement Sud
Entrée venant de Hangenbieten



Aménagement du Carrefour
Rue d'Osthoffen et Rue d'Ittenheim





1919- JUBILÉ du L'HARMONIE



Société de Musique
HARMONIE SIRENE
Breuschwickersheim

Cette année, notre société de musique célèbre son centenaire. L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim aura porté haut et fort les couleurs du village depuis le lendemain de la première guerre mondiale à nos jours, organisant pièces de théâtre, fêtes et concerts, animant repas et bals, participant aux défilés, commémorations officielles et autres services de la commune. Cette société, comme toutes les associations du village joue un rôle important d'unification, d'intégration, participe à la cohésion d'un ensemble d'habitants dont le nombre grandit et dont les origines, les racines sont parfois ailleurs. Nombreuses

ont été les collaborations avec d'autres troupes, ensembles vocaux, orchestres pour des projets célébrant comme on dit « le vivre ensemble ». En accueillant des musiciens des environs, en prodiguant notre art en dehors du village parfois à l'étranger, en produisant des œuvres d'origines et d'époques variées notre société participe à ouvrir l'esprit, faire apprécier les différences et renforcer ce tissu social que nous savons si fragile et qui, nos parents le savent bien, s'est maintes fois déchiré dramatiquement.



Breuschwickersheim, le 12 octobre 2018

Grâce à une météo favorable pour la pratique de la pétanque mais interrompue de temps à autre par des micros averses, l'amicale a organisée samedi 26 août sa 2^{ème} manifestations annuelle, avec une nouvelle fois, une bonne participation et la présence de 16 doublettes dont 7 équipes locales (breusch). Merci aux joueurs qui ont participé au concours.

L'amicale en profite pour remercier ses partenaires, l'entreprise locale VELEZ pour l'achat d'équipement sportif mettant l'ensemble du comité et membre du club au même couleur, de même que la station TOTAL (Mr et Mme WERKLE) et la Boulangerie Pâtisserie BANETTE (Mr et Mme LIENHARD) pour leurs participations, en offrant des lots pour récompenser les gagnants

L'amicale vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour le concours du 1^{er} mai et du 24 août 2019.

Avec les beaux jours qui se rapprochent et l'arrivée du printemps, vous avez envie de vous adonner à une activité de plein air, alors pour ceux que ça intéresse, le club ouvrira ses portes tous les samedis après-midi à partir de 15h.



Le comité et quelques membres



Alfred (Président d'honneur) et notre jeune champion local TOM vainqueur de la finale Consolante

**À bientôt
pour une partie de pétanque !**



2019 CENTENAIRE de SIRÈNE



Même si l'origine de la musique des instruments à vent, avec le carnyx gaulois, et des tambours est liée aux armes, c'est avec conviction et confiance en nos valeurs humaines que nous voulons célébrer notre siècle au service des émotions, de la passion des autres, de l'harmonie entre les personnes, dans un continent que beaucoup nous envie.

Notre calendrier des festivités : après notre traditionnel Concert de printemps le 6 avril, nous aimerions renouer avec la tradition théâtrale et produire avec une des trois meilleures troupes d'amateurs du grand Strasbourg une pièce d'Agatha Christie en l'accompagnant de notre musique vivante : le 25 mai. Un projet est en route pour partager notre jubilé avec celui des 70 ans du



Conseil de l'Europe. Le dimanche 15 septembre nous animerons la messe anniversaire de la paroisse Charles de Foucault. Le 22 septembre nous recevrons nos amies, Harmonies et Fanfare des environs, pour un grand festival de musique à la salle polyvalente. Nous finirons l'année ensemble avec un concert de Noël en l'église de Breuschwickersheim.

L'Harmonie Sirène vous souhaite une nouvelle année pleine de joie et d'entrain !

Visitez notre site :
<https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

Contact :
Xavier TERNOY - tel : 06 83 501 528

ASCB Section GYM

Si vous voulez vous maintenir en forme, venez nous rejoindre, pour des séances de fitness et de gym en musique, dans la joie et la bonne humeur !



2 cours sont proposés le mardi à la Salle Polyvalente de Breuschwickersheim (rue des Forgerons) :

- FITNESS avec Marion de 20h00 à 21h00, pour tous à partir de 13 ans :
 - Intervalle training ou cardio pur : jogging, jumping jack, enchaînements chorégraphiés, enchaînements fractionnés, corde à sauter,
 - Renforcement musculaire : squats, fentes, exercices cuisses-abdos-fessiers, travail du haut du corps avec des poids, des bâtons, des ballons, etc....

• GYMNASTIQUE avec Fereshteh de 9h45 à 11h00 :

- Renforcement musculaire complet : bras, jambes, fessiers, taille, abdominaux, gainage (renforcement des abdominaux en contractant le plancher pelvien),
- Pilate et respiration abdominale en fin de séance.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors congés scolaires et sont ouverts à tous (femmes et hommes), quelque soit votre lieu d'habitation.

Les 2 premières séances sont gratuites et les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir avec vos ami(e)s en début de séance pour vous joindre à nous afin de déterminer si les cours proposés vous conviennent.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Carine Toussaint au 03.88.96.53.50 ou par mail carine.jm@free.fr

N'hésitez pas à visiter le site de l'ASCB :

<http://www.ascb-france.net/> pour avoir une présentation de l'ensemble des activités proposées ainsi que les tarifs correspondants.

La prochaine bourse aux jouets, organisée par les sections Gym et Tennis de l'ASCB, aura lieu le 13 octobre 2019.

A vos baskets.





ASCB Section Cardio Renforcement



Restez en forme en pratiquant des exercices et ateliers divers de renforcement musculaire et cardio.



Venez tester cette activité le mercredi soir à 19h à la salle polyvalente de Breuschwickersheim

Renseignement au 06 62 36 28 26

AGF – Club Féminin

Après notre très beau voyage à la Wildschönau au Tyrol et après avoir fait le plein de bon air et de belles choses, les dames du Club Féminin AGF ont fait leur « rentrée automnale 2018 ». Au programme ce trimestre diverses activités leur sont proposées : jeux, tricot, sortie pédestre, bricolage (déco patch, pour Noël réalisation d'un sapin décoratif et d'une couronne) où les dames pourront laisser libre cours à leur imagination ainsi qu'à leur savoir-faire.

Les batteries bien rechargées, la « Palette Arc-en-Ciel » a également repris ses activités aux couleurs de l'automne. Les pincesaux s'échauffent, la peinture prend une signification particulière et reflète les sentiments de chacune.

Les membres du Club sont toujours contents de pouvoir se rencontrer, d'échanger et participer aux activités proposées.



Marie-France FASSEL
03 88 96 02 28





Pêche

Association et bénévolat

L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ».

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activités, sans rémunération, aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale ...

C'est lui qui fait perdurer les diverses associations, animant notre village, c'est par ces quelques mots exprimant toute l'importance de cet acte, que notre amicale souhaite remercier pour l'année qui s'achève, l'ensemble de ces membres et de son comité, qui œuvrent sans relâche pour entretenir et faire perdurer ce que nos anciens ont construit.

Merci à l'ensemble de nos sympathisants, villageois, voisins et associations locales pour leur soutien au courant de l'année écoulée.



Richard HOFMANN
06 50 27 92 02
richard.hofmann1950@gmail.com

Agenda 2019

- Assemblée Générale 03/02/2019
- Ouverture de l'étang 07/04/2019
- Pêche des scolaires 12/05/2019
- Concours de pêche 30/05/2019
- 24 heures de Breusch 29 et 30 /06/2019
- Mémorial Olivier SCHOTT 06/07/2019
- Pêche des habitants 04/08/2019
- Soirée Tartes Flambées et salade mixte 08/09/2019
- Cochonnaille 17/11/19

F.C.BREUSCHWICKERSHEIM

Sportivement, la saison écoulée a vu notre équipe première rester bredouille au niveau des résultats, aucune victoire à la clé en première partie de saison. Dans le sprint final, l'équipe a su trouver les ressources nécessaires et a créé l'exploit de se maintenir en District 2 (ancienne Promotion). L'entraîneur Steve Schoenenberger a été remercié pour son intérim de 6 mois, au cours duquel, il a réussi à accomplir l'objectif du maintien. Il a été remplacé par Jérôme Lichte pour cette nouvelle saison, arrivé de l'US Hindisheim, et même si les résultats sont en dents de scie pour ce début de saison, le groupe garde confiance et maintient le travail.

L'équipe réserve a manqué de peu la montée la saison passée, toujours coaché par le binôme Bruno Bernhardt et Jessy Ludwig, elle sait qu'elle peut prendre appui sur le retour de Michel Nuss comme leader technique et spirituel pour remplir son objectif.

L'équipe féminine a bien terminé sa saison, malgré les blessures et le niveau relevé de son groupe, elle a bien figuré dans ce championnat. Cette saison, le coach Valentin Graff a su étoffer son effectif avec des joueuses d'expérience et des débutantes. Hélas, elles ont une première partie de championnat difficile, par manque de compétition suite aux forfaits d'équipes...au sein de leur groupe,

Les Super vétérans ont bien terminé leur championnat, et ils l'ont bien commencé également. L'adaptation de la surface de jeu n'est plus qu'un lointain souvenir. Le binôme Michel Hofmann et George Berst sait sortir le meilleur de ses joueurs, Au niveau des festivités, le F.C.B. est un acteur majeur dans l'animation de la Commune, le Club a organisé son tournoi annuel sénior fin juillet et désormais l'inévitable Okto Breusch Fest qui était complète deux mois avant sa date... vivement l'année prochaine.

Nous sommes également très fiers de notre jeune arbitre Emma JUNG qui prend le relais avec brio d'Ernest Kuhn et de Freddy Kuhn, ancien arbitre du district pour le compte du FCB. Emma a été sélectionné pour donner le coup d'envoi lors de la victoire



1_ RCSA/MONACO octobre 2018

du Racing face à Monaco, un grand bravo Emma, tu n'es qu'au début de ton parcours.

Le président et son comité remercient le conseil municipal, les partenaires, les supportrices et supporteurs, les membres actifs et passifs pour leur soutien tout au long de l'année, ainsi que les bénévoles œuvrant toute l'année pour le FCB.

Au plaisir de vous rencontrer,
Bien sportivement,
Le Président, Sylvain GRAFF



Dates à retenir

- 9 février 2019 Dîner Dansant (Moules/Frites)
- 28 avril 2019 Marché aux Puces
- 20/21 juillet 2019 Tournoi annuel
- 17-18-19 août 2019 Messti
- 26 octobre 2019 Okto 'Breusch' Fest



Association des Parents d'Élèves

L'Association des parents d'élèves Breusch&Kolbs a fait sa quatrième rentrée en cette année scolaire 2018-2019.

Nous avons toujours comme objectif d'apporter un soutien financier à chaque classe des écoles maternelles et primaires des communes de Breusch' et Kolsheim par le biais d'actions diverses comme des ventes de fromage ou d'autres mets pour les fêtes, des manifestations dans les villages (cavalcade, bourse aux jouets, crémation des sapins, après-midi loto ...). Les sommes reversées peuvent être utilisées par les classes en fonction des projets de l'année (sorties, achats de matériel de motricité, de livres...)

Les actions prévues pour le premier semestre 2019 sont les suivantes :

- Le samedi 12 janvier 2019 à 17h : La crémation des sapins de Noël à la salle polyvalente de Breusch'. Vin chaud et Stolle seront à vendre et déguster lors de ce moment convivial ! Pensez à sortir vos sapins le 12 janvier avant 9h pour que nous puissions le ramasser et alimenter le feu prévu l'après-midi.

- Le samedi 9 mars 2019 de 14h à 16h : Cavalcade à Kolbsheim. Défilé dans le village suivi d'un goûter.
- Le dimanche 24 mars 2018 9h à 13h : L'APE organisera sa 2^{ème} bourse aux jouets et vêtements de puériculture à la salle polyvalente de Breuschwickersheim.

Nous sommes une petite équipe motivée et dynamique, mais sans l'aide des parents, notre association ne pourrait proposer de telles actions. Nous sommes donc toujours heureux d'avoir le soutien et l'aide du plus grand nombre.

Très bonne année 2019 à tous

L'APE Breusch&Kolbs

Contact : breuschandkolbsape@gmail.com

Si vous êtes tentés de participer à la dynamique du Club, rejoignez-nous...

Contact : Liliane RIEHM

Tel : 06 08 42 25 17

Mail : liliane.riehm@orange.fr



ASCB Section Club de Loisirs

Depuis la rentrée de Septembre, le Club s'est enrichi de plusieurs nouveaux membres. Les activités ont repris, à commencer par de chaleureuses et joyeuses retrouvailles post-voyage en Sardaigne le 21 septembre : ci-joint le groupe sous le soleil sarde !

Le cycle des randos a repris le 2/9 avec le Heidenkopf, puis un superbe « WE » en semaine, les 18 et 19 octobre à Wangenbourg à la Maison de Vacances « Les Terrasses » a comblé les uns avec 2 belles balades, et les autres avec une passionnante visite guidée du monastère d' Obersteigen... et pour tous, veillée de jeux, bons repas, ambiance conviviale et amicale !

La dernière rando avant l'hiver nous a fait découvrir, le 4 novembre, la Vallée des Eclusiers (près du Plan incliné d'Artzwiller) avec un menu Terroir à la Brasserie artisanale des Eclusiers. En prime, une visite d'une Cristallerie toute proche a permis de se régaler avec les yeux et à certains de soulager leur porte-monnaie !

L'animation culturelle aura eu un point fort le 23 novembre avec une journée à Sélestat comprenant une visite guidée de la Bibliothèque humaniste rénovée, un déjeuner dans un resto de la vieille ville, et la visite à pieds de celle-ci qui mérite le détour !

Quant à l'Atelier cuisine-dégustation programmé pour le 10/11, il a dû être annulé mais sera repro- posé en février ou mars.

Décembre, mois festif par excellence, nous a réunis autour d'un Menu gastronomique au Lycée Ch. de Foucauld à Schiltigheim, puis vers Noël dans l'esprit du partage on s'est retrouvé autour d'un repas solidaire.

En projet pour le Printemps, une sortie Musée-Expo selon les propositions les plus intéressantes qui se présenteront à cette période.

L'activité vedette du début d'été est sans conteste le voyage-découverte de la Slovénie et du nord de la Croatie, avec les 2 capitales Ljubiana et Zagreb et surtout une nature magnifique, omniprésente, entre montagnes, forêts et lacs, mer, côtes et îles.



ASCB Section Volley Loisirs

A l'instar de la rentrée scolaire, le club de VOLLEY a effectué sa reprise dès début septembre. L'effectif s'est encore étoffé avec la venue de Colyne et Joelle..

Rendezvous est pris à la salle polyvalente de Breuschwickersheim chaque jeudi soir pour y pratiquer notre sport favori en LOISIR de 20 h 30 à 22 h 30 (sauf durant les congés d'été).

Pour plus d'infos, merci de contacter

Lucien KRATZ

Tél 06 76 28 61 50

Email : lucien.kratz@evc.net

Patrick ZEISSLOFF

Tél 09 52 09 30 49

Email : vpzeissloff@gmail.com

site internet : www.ascb-france.net



Lauréats du tournoi adultes 2018

ASCB section Tennis Club de Breuschwickersheim - Hangenbieten

L'hiver approche mais la pratique du tennis continue au TC Breuschwickersheim-Hangenbieten.

Notre équipe vétérans +45 s'est illustrée tout au long du mois de septembre 2018 en terminant finalement 1^{ère} ex aequo de son groupe.

Nouveauté cette saison : une équipe sera engagée au championnat hiver (rencontres prévues en décembre 2018-janvier 2019).

L'école de tennis a débuté mi-septembre avec notre nouveau moniteur Adrien ; pour inscrire votre enfant, contacter M. ZEISSLOFF au 06 62 36 28 26).

Pendant l'hiver, le tennis club donne la possibilité à ses membres de jouer en salle à Hangenbieten ou au centre sportif de HautePierre (contacts : M. MAROT 03 88 44 16 70 ou M. KRATZ au 06 33 41 72 90)

Évènements 2019 :

- mai/juin : championnats par équipes été ;
- du 10 mai au 02 juin : tournoi open jeunes et tournoi de doubles ;
- du 06 juillet au 02 août : tournoi open adultes ;



Toutes les informations sur le club sont consultables sur notre nouveau site internet : www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen



L'association " les Trois Joyaux" propose L'enseignement du Qi Gong et du Tàì Jí Quán

- Le Qi Gong (prononcer Tchi Kung) : Art énergétique ancestral Chinois qui consiste à effectuer des mouvements déterminés en utilisant la respiration et l'intention. Il permet d'entretenir sa santé, de diminuer le stress, d'améliorer la connaissance de soi.
- Le Tàì Jí Quán (prononcer Taï Chi Chouan) : Discipline énergétique qui favorise la détente et aide à la concentration. A travers une succession de séquences de mouvements lents, harmonieux et fluides, il assouplit le corps et l'esprit, accélère les réflexes, harmonise la circulation énergétique, améliore l'équilibre, remplit de vitalité le corps.

Horaires :

- Le Lundi de 20H15 à 22H00,
votre premier cours d'essai est gratuit.

- Enseignants :

Emmanuelle MAZAS :

Diplôme d'enseignant en Qi Gong thérapeutique de l'école Lin Gui à Paris

Laurent POLETTE :

Diplôme d'enseignant en Qi Gong thérapeutique de l'école Lin Gui à Paris

René SCHLEWER :

CQP Als en activités gymniques d'entretien et d'expression

Diplôme fédéral d'enseignant en Qi Gong,

Master en Qi Gong thérapeutique de l'école Lin Gui à Paris



Pour plus d'infos, merci de contacter

Renseignements :

Tél. : 06.60.88.69.31

E-mail : lestroisjoyaux@numericable.fr

Site : www.lestroisjoyaux.com

GEM Les Châteaux



APRÈS 2018, UNE ANNÉE

RECORDS:

1 ZÉNITH

3500 SPECTATEURS

500 ARTISTES

200 MUSICIENS

GEM LES HÉROS

Ne manquez pas notre concert des professeurs le 27 janvier à 17h à Kolbsheim, l'occasion de redécouvrir leurs talents artistiques.

Notre grande audition de fin d'année se tiendra le 21 mai à 20h à Achenheim, rassemblement de tous nos musiciens supers héroïques.

Rejoignez-nous pour vous épanouir dans une pratique instrumentale, jouer en groupe ou juste nous écouter durant cette année placée sous le thème des héros. Ceux du quotidien, de notre histoire, de la musique... devenez l'un d'eux! Retrouvez nous lors des auditions du 8 décembre 15h à Hangenbieten, 27 mars 18h à Achenheim, 15 juin 15h à Hangenbieten.

INFOS AU : 07.81.67.48.19 / 07.82.948.948

GEMLESHATEAUX@LAPOSTE.NET

[HTTP://GEM-LESHATEAUX.OPENTALENT.FR](http://GEM-LESHATEAUX.OPENTALENT.FR)



Amicale des Sapeurs Pompiers de Breuschwickersheim

L'année 2018 qui s'est écoulée nous a permis d'organiser 2 manifestations :

La fête nationale, vendredi 13 juillet au soir : Nous avons mis en avant les enfants avec la location d'une structure gonflable et quelques jeux d'adresse organisés par nos soins. Les villageoises et villageois ont bien répondu à notre innovation et se sont ainsi réunis plus tard autour de nos tartes flambées et pizza maison servies devant la salle polyvalente grâce à une météo plutôt clémente.

Pas de feu d'artifice mais une belle soirée aux lampions.



Dimanche 30 septembre 2018, nous organisons notre 1^{er} **déjeuner dansant** : un horaire nouveau avec un menu nouveau : gigot de sanglier à la broche servi à midi. Un peu plus de 200 personnes ont répondu présents à notre manifestation. De très bons retours sur cette journée conviviale en famille pour jeunes et moins jeunes.



2019 approche à grand pas, nous viendrons vers vous pour nos traditionnels calendriers.

Et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2019 pour une Paëlla au mois de mars 2019.

De joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année 2018 et un bon « Rutsch » vers 2019.

Sylvie HOFMANN
Présidente de l'Amicale

Sapeurs Pompiers

La Section de Première Intervention « Les Rives du Muhlbach »



Notre effectif bouge toujours :

Sont partis : Jean-Michel Rey pour la retraite et Pascal Cecconi qui a déménagé

Sont arrivés : Jonathan Bonnotte qui est revenu à Breuschwickersheim et Anne-Sophie Ring nouvelle habitante de Breuschwickersheim.

Les interventions :

Cette année, le nombre d'appels a encore augmenté.

Nous avons effectué 182 interventions en 2018 contre 156 en 2017.

La répartition entre les 4 communes reste stable, 66 sorties à Achenheim, 61 à Breuschwickersheim, 37 à Kolbsheim et 18 à Osthoffen.

Cependant le type d'intervention a évolué avec une forte augmentation pour les nids de guêpes et autres hyménoptères. Au total 88 interventions à ce sujet et cela sans compter que pour éradiquer certains nids inaccessibles nous avons dû faire plusieurs passages pour éviter de gros dégâts intérieurs.

Nous sommes également intervenus pour : 40 secours à personne à domicile, 26 secours à personne sur la voie publique, 7 divers feux, 6 dégagements de chaussées et 15 diverses autres interventions.

Le Chef de Section
Jean-Louis Niederst

Pour tout appel que ce soit pour une urgence vitale, un accident...ou un nid de guêpes, un seul numéro, le





Paroisse Protestante



Rappelons que les cultes ont lieu en règle général le dimanche matin à 10 heures. Soyez les bienvenus.

Les rencontres de l'école du dimanche ont lieu une fois par mois et sont ouvertes à tous les enfants de 6 à 11 ans (peu importe la religion pratiquée et peu importe que l'enfant soit baptisé ou non).

Pour les dates de l'Ecole du dimanche, des études bibliques œcuméniques mensuelles, des cultes en alsacien, se renseigner auprès du pasteur. Pour les événements du type baptême ou mariage, pensez à prévenir le pasteur plusieurs mois à l'avance.

Parmi les événements de l'année 2019 :

cultes intergénérationnels programmés le 13 janvier et le 17 mars ; la confirmation aura lieu le dimanche avant Pentecôte (2 juin) et la fête paroissiale le premier dimanche de l'Avent (1^{er} décembre).

Enfin, le conseil presbytéral a décidé de procéder à une révision complète de son fichier paroissial. Ne soyez donc pas surpris de recevoir une fiche de renseignements à remplir et n'hésitez pas à m'en parler si vous avez des questions.

L'année qui vient de s'écouler aura vu la présence parmi nous d'une pasteur vicairie (= stagiaire), Débora Mistretta. Vous avez eu l'occasion de la croiser lors des différents événements qui ont marqué la vie de notre paroisse en 2017. Elle a pris, au fur et à mesure de son stage, de plus en plus de responsabilités. Ses interventions lors des veillées de Noël, ses cultes intergénérationnels, ses prédications, etc. ont marqué la vie de notre paroisse et nous lui sommes très reconnaissants de son action parmi nous. Débora poursuivra ses activités dans notre paroisse jusqu'à la fin du mois de mars 2019. Puis, elle complètera sa formation dans un lieu non-paroissial jusqu'à la rentrée prochaine où elle sera affectée sur son premier poste en responsabilité. Nous lui souhaitons d'ores et déjà le meilleur pour la suite de sa carrière pastorale.

Philippe François, pasteur

71 rue principale
Breuschwickersheim
06 72 73 14 55

Paroisse Catholique Charles de Foucauld de Breuschwickersheim

DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH
BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM



Mot pour l'installation

Monseigneur Luc Ravel, archevêque de Strasbourg, me nomme curé pour un mandat de six ans, dans la Communauté de Paroisses du Mühlbach, comportant les paroisses d'Achenheim, de Breuschwickersheim et d'Oberschaeffolsheim.

Nous apprendrons ensemble à nous accueillir, à nous entraider, à avoir de la patience les uns envers les autres dans les différents projets que nous mènerons.

Nous essayerons ensemble, je l'espère, de briser nos frontières en allant voir chez les autres ce qu'ils ont à nous proposer et à nous apporter.

Peut-être que, des amitiés se créeront, peut-être découvrirons-nous d'autres manières de travailler ensemble, d'être unis dans la foi ?

Notre Eglise se fortifie parce qu'elle trouve dans ces lieux, que sont nos communautés de paroisses, un élan dynamique et efficace. Ne l'éteignons pas !

Que cet élan porté par l'amour du Christ, nous donne d'avancer dans la même direction.

Cette direction est celle d'un Royaume de paix et de joie, que nous promet, au fil des Evangiles, le Christ.

C'est dans cette optique que chacun de nous pourra tenir debout dans sa foi.

Par la prière, par les sacrements et l'amour des uns pour les autres, nous construirons une communauté de paroisses féconde qui portera les valeurs que nous enseigne le Christ.

C'est lui qui nous conduit tous et qui nous unit. Sans lui nous ne pouvons rien. C'est fort de cette espérance qu'à vous, chers paroissiens, je renouvelle l'assurance de ma prière et vous demande de prier pour les prêtres et moi en particulier, votre curé.

Que le Seigneur nous guide et nous rassure, ainsi nous ne serons jamais seul quoi que nous envisagions !

Abbé Sébastien LAOUE, votre curé



Légion d'Honneur Marcel KUHN - juillet 2018



Le 11 juillet 2018, Marcel KUHN, né le 9 février 1931 et habitant de Breuschwickersheim, s'est vu remettre à titre militaire la croix de chevalier de la légion d'Honneur par M. Jean-Claude KLINKERT président régional de l'Union des Anciens Combattants au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est tenue à la salle polyvalente du village.

Cette haute distinction vient couronner les mérites et services d'une longue et intense carrière militaire.

En effet, c'est à l'âge de 17 ans que Marcel Kuhn se porte volontaire pour l'Indochine et s'engage dans la marine, servant ainsi dans les forces amphibies de 1949 à 1952.

Démobilisé, il se rengage au bout de 3 mois dans l'Armée de terre cette fois, au sein du 4^{ème} régiment de Dragon, pour un nouveau séjour en Indochine de 1952 à 1954. C'est au cours de ce deuxième séjour que ses faits d'arme lui valent une citation à l'ordre de la brigade et l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs.

Rentré en France, il sert au 2^{ème} Hussard à Orléans en 1956, année au cours de laquelle il se marie,

Il repart en opérations en Algérie de 1957 à 1962, séjour au cours duquel son comportement au combat lui vaut en 1962 une nouvelle citation à l'ordre de la brigade avec attribution de la Croix de la valeur Militaire.

Rentré à Strasbourg après les accords d'Evian, il a poursuivi sa carrière de sous-officier jusqu'en 1966 terminant celle-ci avec le grade d'adjudant.

Il a ensuite entamé une deuxième carrière en tenant avec son épouse pendant de longues années le restaurant « à l'arbre vert » à Breuschwickersheim avant de prendre une retraite méritée.

Marcel Kuhn est également titulaire de la Croix du Combattant Volontaire, de la Médaille Militaire et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Lorsqu'il évoque les souvenirs de ses séjours en opérations en Indochine et en Algérie, Marcel Kuhn se contente de dire avec simplicité « j'ai eu beaucoup de chance...et je suis revenu entier ».



Rencontre pour la Prévention Séniors

Le Mardi 16 octobre 2018 a eu lieu à la Salle Polyvalente une rencontre pour la Prévention Séniors organisée par le Major WEBER de la Brigade de Wolfisheim.

Vous avez été une cinquantaine de personnes à écouter les conseils sur les différents thèmes abordés. Cette après-midi s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.

Merci à tous les participants et à la Brigade de Wolfisheim pour cette belle initiative préventive.





Juillet à Novembre 2018



BAUR Alfred
24 août 2018, 90 ans



HOLWEG née ADAM Jeannine
21 juin 2018, 80 ans



KIEFER Ernest
7 juillet 2018, 80 ans



GELDREICH née RIEFFEL Marie-Antoinette
28 août 2018, 85 ans



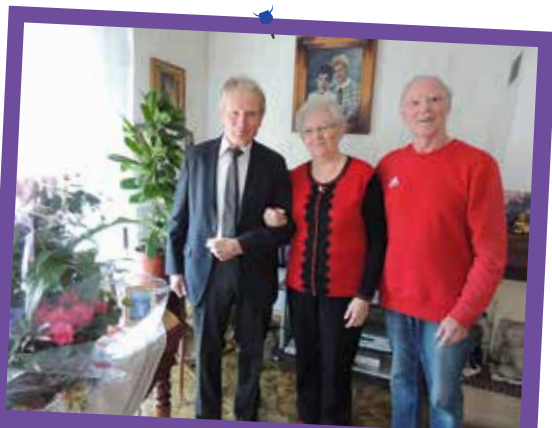
CLOITRE André
31 août 2018, 80 ans



ZILLIOX née GERWIG Marguerite
2 septembre 2018, 80 ans



ARBOGAST Jean-Michel
16 septembre 2018, 80 ans



SCHMITT née BAUER MARTINI Marie-Louise
18 novembre 2018, 80 ans

JOURDAN née PIERROT Marie-Thérèse, 85 ans
4 juillet 2018

SCHENCK Jean-Georges, 85 ans
13 juillet 2018

GEHRINGER née MEYER Gabrielle, 80 ans
13 août 2018

ROSER née DIEMER Elisabeth, 85 ans
15 septembre 2018

JARDINE Hubert, 85 ans
25 septembre 2018

ERHARDT née HEROLD Frieda, 85 ans
5 octobre 2018

SCHROETTER André, 80 ans
12 octobre 2018

MARTIN Robert, 85 ans
26 octobre 2018

BECKER née WENDLING Marie, 95 ans
15 novembre 2018



Noces d'or 14 juin 2018
VOGT Jacqueline et Michel



Noces d'or 14 septembre 2018
WEINSANTO Evelyne et Roland



Noces d'or 19 septembre 2018
MARTIN Renée et Robert



Noces d'or 4 octobre 2018
GUTH Jeanne et Robert



Noces d'or 11 octobre 2018
SCHUSTER Lucienne et Arthur

NOCES D'OR

1^{er} août 2018

LEGUEN Monique et Paul

31 août 2018

SCHLEIFER Ingrid et Alfred

28 septembre 2018

THOMASSIN Brigitte et Dominique



La doyenne de Breuschwickersheim fête ses 101 ans !!!

Madame NUSS Frieda, née WIEDEMER, a fêté ce dimanche 28 octobre 2018 ses 101 ans, Monsieur le Maire accompagné d'un de ses Adjoints lui ont rendu visite pour lui adresser les meilleurs voeux de la part de la Municipalité.



Un défi qui donne envie de faire le plein d'énergie !

Familles à Energie Positive : qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des éco-gestes peu connus, et sans perdre de confort.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie ! L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200 € sur l'année !
- rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie
- découvrir, expérimenter et apprendre ensemble
- participer à des événements ludiques et techniques avec toute la famille dans des lieux touristiques en Alsace



Evènement de clôture 2018 à la volerie des aigles à Kintzheim

Comment participer au défi ?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter **Alter Alsace Energies** au **03 89 50 06 20**

Ou se rendre sur le site :

<http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>



Débit de Boissons temporaire

Vous organisez une manifestation avec une buvette ?



Pensez à demander l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire à la mairie **AVANT** la manifestation

Les Règles de bon sens



Le **bon sens** voudrait que les abords des propriétés de chacun aient un aspect avenant aux visiteurs et aux habitants, par respect pour notre village.

Le **bon sens** voudrait qu'on se sente responsable du comportement des animaux que l'on possède. Tâchons de tenir les chiens en laisse lorsqu'ils circulent sur la voie publique et ne les laissons pas divaguer lorsqu'ils croisent d'autres promeneurs.

Le **bon sens** voudrait que tout particulier entretienne ses haies, arbres et autres végétaux sans incommoder le voisinage et de telle sorte que la circulation soit facile et sans risques sur les trottoirs du village pour les piétons de tous âges.

Le **bon sens** voudrait qu'on respecte son voisinage lors de travaux bruyants, on en a tous à faire. Cependant, il s'agit surtout d'être tolérants les uns envers les autres et de se parler. On est dans un village et non dans une « zone de silence ». Mais respectons les horaires des jours fériés !!

UNE QUESTION

UN DOUTE

UNE DEMANDE

UN BESOIN



Ayez le réflexe MAIRIE
www.breuschwickersheim.fr

Ou contactez-nous au **03 88 96 00 05**
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr



Restauration panneaux Michelin

Nicolas Weber, 19 ans, restaure bénévolement les panneaux routiers alsaciens Michelin dans l'intérêt de préserver le patrimoine Alsacien.

Ce jeune passionné est venu à Breuschwickersheim cet été pour restaurer le panneau situé rue de Hangenbieten au croisement avec la rue Principale près du Pont Bascule.

Nous tenons à le remercier pour son travail et la mise en valeur de notre patrimoine.



Viabilité hivernale

Déneigement des chaussées

L'Eurométropole de Strasbourg assure la viabilité hivernale de l'ensemble des voiries communautaires (chaussées, pistes cyclables, places, quais, ponts) ainsi que des routes départementales situées dans son périmètre auquel la Commune de Breuschwickersheim appartient.

Le réseau routier géré par l'Eurométropole représente près de 1 800 km de voies dont environ 5,5 km de voies à Breuschwickersheim.

Ces voies sont traitées selon trois niveaux de priorité :

- **PRIORITE 1 : traitement 24h/24**

Les axes vitaux sont les routes structurantes à très forte densité de circulation, les accès aux centres de secours et hôpitaux, les routes reliant les entrées et sorties principales des communes.

- **PRIORITE 2 : traitement à partir de 3h du matin ou dans les 4h après la fin de l'épisode neigeux**

Routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux, axes de circulation des transports en commun, voies et ouvrages à risques (pont, pentes, etc.). Les pistes cyclables les plus fréquentées en font également parti.

- **PRIORITE 3 : traitement en journée en fonction des conditions météo (voir salage différencié)**

Voies résidentielles et/ou peu fréquentées ainsi que les pistes cyclables relevant des compétences de l'Eurométropole non classées en priorité 2.

Depuis 2011 le salage différencié a été généralisé à toutes les communes de l'Eurométropole de Strasbourg, pour un traitement des voies résidentielles et/ou peu fréquentées uniquement en cas de neige forte ou de verglas.

Neige faible inférieure à 2 cm

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **pas d'intervention**

Neige forte supérieure à 2 cm

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **raclage puis salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **raclage puis salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **raclage puis salage**

Verglas

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **salage**

Déneigement des trottoirs

Conformément à l'arrêté municipal du 30 décembre 2013, les propriétaires ou locataires principaux sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige sur le trottoir devant leur habitation ou commerce, sur une largeur de 1 mètre minimum, et de l'entasser sans encombrer les bouches d'incendie, les caniveaux et les puisards.

En cas de verglas, ils sont tenus de répandre du sel ou du sable sur le trottoir ou la chaussée, sur une largeur de 1 mètre minimum devant leur propriété.

Attention ! L'épandage de sel est interdit sur les trottoirs, les terre-pleins et places plantés d'arbres et à proximité des monuments. Dans ce cas, l'utilisation de sable est préconisée.

En cas de chute sur le trottoir, la responsabilité des propriétaires ou locataires principaux peut être engagée.

RETOUR SUR 2018

Juillet à novembre



Les conscrits 2018



Groupe Messti chez M. le Maire



*Cérémonie du
13 juillet 2018*



*13 juillet
Marche*



*13 juillet
Distribution des lampions*



*13 juillet
Marche Pompiers*

CONTACT

La Mairie

La mairie est ouverte au public

Lundi : **15h à 19h**

Mercredi : **9h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

Accueil 03 88 96 00 05
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Michel BERNHARDT, Maire 06 45 08 83 02

Les Adjoints :

Lucien KRATZ 06 76 28 61 50
Richard HOFMANN 06 50 27 92 02
Doris TERNOY 06 07 08 35 50

Responsable de la Salle Polyvalente 06 77 25 34 81

Service Social 03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de
Mme CAQUELIN à la Mairie

Site internet de la commune : www.breuschwickersheim.fr

Les Numéros utiles

CENTRE ADMINISTRATIF VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex 03 68 98 50 00
Site internet : www.strasbourg.eu

DÉCHETS

Ordures Ménagères 03 68 98 51 90
Enlèvement des objets encombrants 03 68 98 51 89
*Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les
mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable 03 88 19 97 09
Permanence Assainissement 03 88 40 05 96

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24 03 88 75 20 75
Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle 03 88 75 20 20

AUTRES ADMINISTRATIONS

Hôtel des Finances Publiques Illkirch 03 90 40 65 00
Préfecture du Bas-Rhin 03 88 21 67 68
Service du cadastre 03 90 41 20 00
Tribunal d'Instance de Schiltigheim 03 88 19 27 80

Les Numéros utiles

POMPIERS

Jean-Louis NIEDERST, Chef de Section

Faire le 18

GENDARMERIE

Wolfisheim

Faire le 17
03 88 78 20 19

URGENCE - SAMU

Faire le 15

Numéro d'urgence européen

112

SANTÉ

Cabinet médical

Médecin Dr MARGUERON 03 88 96 18 69
Sophie HAETTEL, associée
Et Alexandra LEGARCON,
Collaboratrice libérale

Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, KAEFFER 03 88 96 57 17

Podologue, Mme BARADEL 03 90 29 35 41

Masseur, Kiné Mme OBRY 09 83 67 93 86

Et Mme REGNAUNT

SOS MÉDECINS

ASUM 67 – Association de Soins
et d'Urgences Médicales 03 88 36 36 36

Centre antipoison 03 88 37 37 37

Urgences SOS mains 03 88 55 22 68

SOS Ambulance 0800 648 201

PHARMACIES

Achenheim 03 88 96 14 80

Ittenheim 03 88 69 00 14

Pharmacies de garde : 3237

(n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web des pharmacies de garde

ENFANCE

Multi Accueil 03 88 51 65 67

Périscolaire 09 50 11 18 07

Ecole Maternelle 03 69 78 01 91

Ecole Élémentaire 03 69 81 53 98

Ecole Primaire de Kolbsheim 03 90 29 42 42

CULTES

M. FRANCOIS Pasteur 03 67 08 67 70

Monseigneur Luc RAVEL, Archevêque 03 88 96 00 76

La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

CALENDRIER

Janvier - Décembre 2019

Janvier

12 janvier	Crémation des sapins	Par l'APE Breusch&Kolb.
20 janvier	Voeux du Maire	Par la Commune

Février

9 février	Dîner dansant	Par le Football Club
-----------	---------------	----------------------

Mars

9 mars	Cavalcade déguisée à Kolbsheim	Par l'APE Breusch&Kolb.
24 mars	Bourse aux jouets	Par l'APE Breusch&Kolb.

Avril

6 avril	Concert de l'Harmonie Sirène	Par l'Harmonie Sirène
7 avril	Ouverture de l'étang de pêche	Par l'Amicale des Pêcheurs
28 avril	Marché aux Puces	Par le Football Club

Mai

1 ^{er} mai	Tournoi de Pétanque	Par le Club de Pétanque
10 mai au 2 juin	Tournoi Open Tennis Jeunes	Par le Club de Tennis
12 mai	Pêche des scolaires	Par l'Amicale des Pêcheurs
25 mai	Théâtre	Par l'Harmonie Sirène
30 mai	Grand concours de pêche	Par l'Amicale des Pêcheurs

Juin

2 juin	Confirmation	Par la Paroisse Protestante
29 et 30 juin	Les 24 heures de Breusch	Par l'Amicale des Pêcheurs

Juillet

13 juillet	Fête Nationale	Par l'Harmonie Sirène
6 juillet au 2 août	Tournoi des adultes	Par le Club de Tennis
20 et 21 juillet	Tournoi de foot	Par le Football Club

Août

4 août	Pêche des Habitants tartes flambées + salade mixte	Par l'Amicale des Pêcheurs
17,18 et 19 août	Messti	Par le Football Club
24 août	Tournoi de Pétanque	Par le Club de Pétanque

Septembre

8 septembre	Soirée Tartes flambées	Par l'Amicale des Pêcheurs
21 et 22 septembre	Soirée des Fanfares	Par l'Harmonie Sirène

Octobre

13 octobre	Bourse aux jouets le Club de Gym	Par le Club de Tennis et le Club de Gym
26 octobre	Okto'Breusch Fest	Par le Football Club

Novembre

17 novembre	Cochonnaille	Par l'Amicale des Pêcheurs
-------------	--------------	----------------------------

Décembre

1 ^{er} décembre	Fête de l'Avent	Par la Paroisse Protestante
15 décembre	Fête des Aînés	Par la Commune